

**LOCATION DES ESPACES DU SITE BEAUX-ARTS
VILLE D'ANGERS
DESCRIPTIF DES LIEUX**

ESPACES INTERIEURS

Musée des Beaux-Arts : Deux accès : place Saint Eloi et Boulevard du Roi René.

1- le hall

Les conditions	Les manifestations possibles
<ul style="list-style-type: none"> ◆ ouverture du musée des Beaux-Arts pour accès aux toilettes (niveaux : -1 ou +1) avec personnel minimum obligatoire : 1 agent d'accueil + 1 agent de sécurité. ◆ La capacité du hall peut être réduite en cas d'exposition temporaire 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ repas assis : 120 personnes maximum ◆ cocktails ou repas debout : 300 personnes maximum

2- le passage des musées

Les conditions	Les manifestations possibles
<ul style="list-style-type: none"> ◆ ouverture du musée des Beaux-arts pour accès aux toilettes (niveaux : -1 ou +1) avec personnel minimum obligatoire : 1 agent d'accueil + 1 agent de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ repas assis : 40 personnes maximum ◆ cocktails ou repas debout : 70 personnes maximum

3- l'auditorium

Les conditions	Les manifestations possibles
<ul style="list-style-type: none"> ◆ ouverture du musée des Beaux-arts pour accès aux toilettes (niveaux : -1 ou +1) avec personnel minimum obligatoire : 1 agent d'accueil + 1 agent de sécurité. ◆ Un régisseur obligatoire en cas d'utilisation de matériel audio et vidéo. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Conférence, séminaire, spectacle de petite forme, assemblées générale... : 90 personnes assises + 5 emplacements pour fauteuils handicapés + 1 estrade pouvant contenir jusqu'à 5 personnes

Galerie David d'Angers : Accès par la rue Toussaint

Les conditions	Les manifestations possibles
<ul style="list-style-type: none"> ◆ ouverture du site avec personnel nécessaire : agent d'accueil ◆ espace de réception hors mezzanine ◆ accès aux toilettes (à l'extérieur de la galerie) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ repas assis : 50 personnes maximum ◆ cocktails ou repas debout : 100 personnes maximum

ESPACES EXTERIEURS

1- la terrasse du musée des Beaux-Arts : Quatre accès : place Saint Eloi, Boulevard du Roi René, rue Toussaint et rue du musée.

Les conditions	Les manifestations possibles
<ul style="list-style-type: none">◆ ouverture du musée des Beaux-Arts pour accès aux toilettes (niveaux : -1 ou +1) et accès personnes à mobilité réduite, avec personnel minimum obligatoire : 1 agent d'accueil + 1 agent de sécurité.◆ attention aux plaques de verre : poids, talons◆ tenir compte de la résistance mécanique des matériaux mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none">◆ Repas assis : 200 personnes maximum◆ Cocktail debout : 350 personnes maximum

2- la cour du Logis Barrault : Deux accès : depuis le passage des musées ou par la rue du musée.

Les conditions	Les manifestations possibles
<ul style="list-style-type: none">◆ ouverture du musée des Beaux-Arts pour accès aux toilettes (niveaux : -1 ou +1), avec personnel minimum obligatoire : 1 agent d'accueil + 1 agent de sécurité.◆ nota : accès pompiers – Nécessité de l'avis du service départemental d'incendie et de secours	<ul style="list-style-type: none">◆ repas assis : 250 personnes maximum◆ cocktails ou dîner debout : 350 personnes maximum◆ Espace sous les arcades : 2,47 x 18,77 m